

# La France dévoile de nouvelles idées pour faire croître les entreprises de taille intermédiaire

Deux ans après le lancement de la "Stratégie nation ETI", le gouvernement a présenté de nouvelles mesures pour favoriser le développement des entreprises de taille intermédiaire

---

En 2019, on comptait plus de 5 500 entreprises de taille intermédiaire (ETI) en France, selon des chiffres de l'Insee cités par Bercy. Pour aider ces entreprises de 250 à 5 000 salariés à devenir « *plus compétitives et engagées* », le gouvernement a présenté dix nouvelles « *actions* », à l'occasion des 2 ans de la « Stratégie Nation ETI, qui a vocation à soutenir le développement des entreprises de taille intermédiaire (ETI) en France, en prenant davantage en compte leurs spécificités dans la politique économique. Entre 2008 et 2017, elles ont créé 68 700 emplois salariés nets.

Au rang des mesures, des « *référents ETI* » seront nommés dans chaque région. Ils devront servir d'« *interlocuteur unique, qui puisse coordonner l'ensemble des sujets d'une ETI, pour qu'elle ne se perde pas entre les nombreux services de l'État* », a précisé le ministère de l'Économie et des Finances. Autre mesure phare: la création d'un indicateur de suivi des impôts de production payés par les entreprises. Une mesure de nature à satisfaire le Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (Meti), l'organisation

représentative des ETI, qui alerte régulièrement sur un « *décalage compétitif* » de la France.

Le gouvernement souhaite enfin « *améliorer la connaissance des ETI ainsi que la prise en compte de leurs caractéristiques, notamment en identifiant dès que possible cette catégorie dans les travaux d'enquêtes et de statistiques* » .

L'accent sera également mis sur l'attractivité des ETI, alors qu'elles « *ont plus de mal à recruter les talents que les grands groupes* » , déplore Bercy. « *Vous représentez 3 millions d'emplois en France, c'est considérable* » , a souligné Bruno Le Maire mercredi soir à Bercy devant des représentants des ETI et plusieurs membres de l'exécutif.

Le ministre de l'Économie et des Finances a détaillé trois « *responsabilités* » du gouvernement envers les ETI: « *baisser davantage les impôts de production* » , « *abaïsser les charges* » pesant sur les salariés les plus qualifiés et « *offrir des conditions de financement les plus favorables possibles.* »

En contrepartie, « *continuez à embaucher en France, à investir en France,*

*valorisez la marque France!* » , leur a enjoint Bruno Le Maire. « *Les ETI doivent devenir le fer de lance de la reconquête industrielle française.* »

Les bénéficiaires de la Stratégie nation ETI ont pris plusieurs « *engagements* » : d'ici 2025, elles visent 5% d'alternants dans leurs effectifs et veulent faire progresser de 10% l'index de l'égalité professionnelle des ETI. « *L'indicateur global annoncé par le gouvernement afin de suivre l'évolution des impôts de production doit être salué* », se sont félicités les coprésidents du Meti, cités dans le communiqué.

« *Un suivi annuel des transmissions d'entreprises, de l'évolution du nombre et de la cartographie des ETI gagnerait à être mis également en place* » , ont ajouté Philippe d'Ornano et Frédéric Coirier.

« *Dans le même esprit, à l'échelle européenne, nous appelons de nos voeux la reconnaissance des ETI et l'adoption d'un Midsize Business Act favorable à leur développement* » , ont encore proposé les coprésidents du Meti. Les ETI regroupent les entreprises ayant entre 250 et 5 000 salariés et un chiffre d'affaires compris entre 60 millions d'euros et 1,5 milliard d'euros.

Sur les 1 738 ETI industrielles recensées par l'Insee, 469 ETI industrielles ont été lauréates des appels à projet France Relance, soit 27 %.